

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2018031415

Dossier numéro : 2018-06-27/12

Titre

27 JUIN 2018. - Règlement modifiant la section III.1.2 Prévention du blanchiment d'argent du Codex déontologique des avocats (TRADUCTION)

Source : ORDRE DES BARREAUX FLAMANDS

Publication : Moniteur belge du 19-07-2018 page : 58181

Entrée en vigueur : 19-07-2018

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)